Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 24 (1895)

Heft: 6

Rubrik: Correspondances

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

qu'ont les jeunes gens à exposer leur santé en exécutant de périlleux tours de force, de sottes gageures.

13° Dans leurs leçons d'économie domestique, les institutrices travailleront à ramener la génération actuelle aux habitudes de nos pères en ce qui concerne l'alimentation, le vêtement.

14° L'hygiène s'enseignera à l'école primaire :

a) Par les mesures de salubrité que le maître doit prendre lui-même dans son école ;

b) Par les soins qu'il doit faire prendre aux enfants ;

c) Par les conseils hygiéniques à donner quand les occasions se présentent ;

d) Par des lectures, des compositions, des dictées tirées des traités d'hygiène.

15° Comme on n'enseigne bien que ce que l'on possède bien, le maître complètera les connaissances qui peuvent lui manquer dans cette science :

a) Par l'étude de quelques bons traités d'hygiène ;

b) Par la lecture approfondie des ouvrages de Mgr Kneipp et de celui de M. le Dr Lehamau ;

c) Par la lecture non moins attentive de l'ouvrage de M. Thierrin : *Dangers de l'abus des boissons alcooliques.*

16° Il est vivement à souhaiter que l'hygiène ait sa part dans le Livre de lecture du degré supérieur.

Charmey, le 7 mai 1895. D. Dessarzin, *inst.*

CORRESPONDANCES

Lettre valaisane

Ls 30 avril eut lieu à Sion la XIIe réunion générale de la *Société valaisane d'Education.* Après l'arrivée du corps enseignant on se forma en cortège, à la gare, pour se rendre à l'église du Collège où fut célébré un office funèbre pour le repos de l'âme de nos chers collègues défunts. Après cette cérémonie, on se rendit au théâtre pour la séance. M. le Préfet et Conseiller national, Huntschen souhaita la bienvenue au nom de la ville et du district de Sion par un éloquent discours. Faisant allusion à la revision de notre loi scolaire, revision qui s'impose, il déclare hautement que l'amélioration de la position matérielle des instituteurs ne saurait être ajournée et que les pouvoirs publics auront bientôt à s'en occuper. — (Acclamations enthousiastes.)

M. le rév chanoine Burnier, président de la Société, prend ensuite la parole. Après avoir chaleureusement remercié la population sédunoise de son aimable et généreux accueil à ses hôtes d'un jour, il commenta la devise de la Société : *Religion, Science, Dévouement,* puis la séance fut déclarée ouverte. — (Vives acclamations.)

Voici quelques-unes des plus importantes réformes à introduire dans notre future loi scolaire :

1° Fixer à 50 au lieu de 60 le maximum des élèves d'une école réunissant tous les degrés, et laisser à la Commission scolaire le choix de dédoubler les classes par sexe ou par degré. Si le dédoublement a lieu par degré, chaque maître aura moins de divisions, ce qui lui facilitera singulièrement la tâche.

2° Ajouter aux matières d'enseignement la comptabilité, l'agriculture, l'économie domestique, le dessin et ls gymnastique. — Dans

ces temps où la lutte pour l'existence devient de plus en plus âpre, il convient de donner à l'enseignement une tendance plus pratique, plus en rapport avec les futurs besoins des élèves. De là la nécessité de donner aux jeunes gens les premières notions agricoles, puisqu'ils doivent s'en occuper le reste de leur vie, dès leur sortie des classes. Il convient pareillement de mieux préparer la petite fille au rôle qu'elle sera appelée à jouer dans la société et la famille, en lui donnant les premières connaissances d'économie domestique.

3° Elever les traitements actuels, car ce sont les instituteurs valaisans qui sont les moins rétribués en Suisse. Mais, comme il est reconnu que les communes font à ce sujet ce qu'elles peuvent faire, il est de toute nécessité que l'Etat prenne à sa charge l'augmentation qu'il y aura lieu de faire.

4° Mieux armer les instituteurs et les Commissions scolaires pour mâter les élèves insubordonnés, discipliner et faire travailler ceux des cours de répétition.

5° Introduire une progression de peine pour les absences, afin d'en diminuer le nombre et rendre la fréquentation plus régulière.

6° Etablir des bibliothèques scolaires à l'usage des élèves, afin de leur faciliter le développement de l'intelligence.

7° Augmenter d'une année la durée de l'Ecole normale.

8° Comme moyen d'atteindre plus vite ce but, le Comité de la *Société valaisane d'Education* serait chargé de prier le Conseil d'Etat, de présenter à nouveau le projet de revision de cette loi au Grand Conseil auquel il serait pareillement adressé une requête, au nom du corps enseignant, pour le prier de s'occuper sans retard de cette importante question.

9° Tant que cette question ne sera pas résolue, elle devra rester à l'ordre du jour des conférences pédagogiques ; car, le corps enseignant est décidé à ne pas laisser l'ensevelir de sitôt, dans le cas où ses légitimes réclamations ne soient pas prises en considération.

Le banquet qui suivit la séance, eut lieu au nouvel arsenal qui sera bientôt achevé. Musique, chants, toasts, bon vin et franche gaîté alternèrent tour à tour, en sorte que cette réunion laissera un profond souvenir à ceux qui y ont pris part, et nous avons la conviction que les résolutions prises ne resteront pas lettre morte. A la fin de la journée, il fallut se séparer et quitter à regret la sympathique et généreuse cité sédunoise. R.

Conférence des instituteurs et des institutrices du IVe arrondissement, au Pensionnat, à Fribourg

Permettez-moi, Monsieur le Rédacteur, de demander une petite place dans les colonnes de votre excellente *Revue*, pour un court résumé de notre conférence officielle.

C'est le jeudi 16 mai, à 9 heures du matin, que nous devions nous réunir, sous la présidence de notre dévoué inspecteur, M. Perriard. Comme vous pouvez en juger par vous-même, l'ordre du jour était des plus chargés, et il a fallu toute l'énergie de M. le Président pour que l'assemblée pût aborder l'une après l'autre tant de questions importantes. Du reste, je transcris ci-après la liste des tractanda :

1° Rapport sur les derniers examens des écoles de l'arrondissement

2° Rapport général sur les Caisses d'épargne scolaires.

3° Exposé d'une partie de la méthode de chant en usage dans les écoles zuricoises.

4° Exposé d'une partie de la méthode genevoise de dessin.

5° Déclamations.
6° Visite au Musée pédagogique.
7° Dîner à l'Hôtel des Maçons.

A 9 heures précises, la séance est ouverte par la prière et un charmant discours de M. l'Inspecteur.

Je n'oublierai pas ici M. le chanoine Morel, inspecteur des écoles de la ville de Fribourg qui, malgré ses nombreuses occupations, a bien voulu assister à notre modeste réunion.

De toutes les questions à l'ordre du jour, la plus importante était sans contredit le rapport sur les résultats des examens officiels de nos écoles. Pendant une demi-heure, M. l'Inspecteur nous a fait part de ses impressions sur les résultats obtenus et la manière d'enseigner.

Je serai, encore une fois, forcé d'écourter mon compte rendu et de me borner à indiquer d'une manière générale, les observations faites par M. le Président. Aussi bien, serait-il malaisé de consigner ici toutes les excellentes directions que M l'Inspecteur s'est vu dans le cas de nous donner, directions multiples et variées, concernant aussi bien la tenue générale de la classe, que l'enseignemeut de chaque branche en particulier.

En règle générale, les écoles n'ont pas trop souffert de l'inclémence de l'hiver ; et, malgré les hautes neiges, la fréquentation a été assez bonne et les résultats satisfaisants. Cependant la politesse et la discipline laissent encore un peu à désirer. Il est vrai que le caractère fribourgeois est un peu froid, mais il est une politesse que les élèves doivent observer dans la rue, politesse toute d'affabilité et de réserve. Il ne suffit pas, ici, de faire des recommandations ; l'exemple et la persuasion sont de rigueur. Le côté éducatif de l'enseignement primaire ne saurait être trop soigné. L'école doit former des chrétiens et des citoyens ; n'oublions jamais ce double but de l'école, et que toutes nos leçons, tous nos soins tendent à ce résultat si beau et si noble. L'éducation est impossible dans une classe où il n'y a pas la discipline ; cette dernière est la base de tout progrès. Il ne faut pas vouloir obtenir une discipline de fer, mais habituer les élèves à obéir au premier commandement, au premier signe.

M. le Président nous met encore en garde contre ce qu'il appelle le *gaspillage* du temps. Il importe que tous les instants pendant les leçons soient mis à profit. Ce résultat ne pourra s'obtenir que par une préparation consciencieuse des leçons, par une tenue soignée du journal de classe et une discipline judicieuse et bien entendue. En classe, chaque objet doit avoir une place marquée ; et, dès le commencement de chaque séance, l'instituteur doit faire en sorte d'avoir sous la main tout ce qui lui sera nécessaire pour son enseignement.

Si nous nous occupons maintenant de chaque branche en particulier, nous arrivons aux observations suivantes :

1° *Histoire-Sainte :* La bible est, en général, assez bien enseignée. Les élèves s'y intéressent plus encore qu'à notre histoire nationale, et un bon maître peut y puiser de fort bonnes leçons pour son enseignement.

2° *Langue française :* La lecture n'est jamais trop soignée. Eviter un ton défectueux et les liaisons trop multipliées, surtout celles qui ne sont pas naturelles.

La grammaire est encore enseignée d'une manière défectueuse dans un certain nombre d'écoles. Il serait préférable de faire moins de théorie et beaucoup plus de pratique raisonnée. L'enseignement théorique de la grammaire peut se réduire, à l'école primaire, à une vingtaine de règles principales.

L'orthographe doit être enseignée dès la première année d'études.

Nous arrivons maintenant à la composition, qui doit être considérée comme le couronnement de l'enseignement de la langue à l'école primaire.

La rédaction est un art qui, comme tous les autres, s'apprend par l'imitation. Le livre de lecture du 2e degré contient un grand nombre de morceaux qui peuvent être imités. Si nous suivons cette méthode nous arriverons nécessairement à des résultats satisfaisants.

3° *Calcul :* Les élèves disposent, en général, leurs solutions d'une manière défectueuse. Ils manquent d'ordre et d'exactitude. L'exemple du maître est nécessaire et le tableau noir doit jouer dans l'enseignement de cette branche, un rôle prépondérant.

M. le Président recommande encore l'ordre et l'exactitude ainsi que la bonne tenue des cahiers.

Bien des points importants ont encore été développés. Mais je passe à une autre partie de notre conférence.

M. Tinguely, à Ependes, est rapporteur pour la question si importantes des *Caisses d'épargne scolaires.*

Le rapport de M. Tinguely est consciencieux et bien rédigé. Aussi l'assemblée l'écoute-t-elle dans un religieux silence. Comme le temps manque pour le soumettre à la discussion de l'assemblée, la question sera probablement reprise dans une autre séance.

M. Bæchler, instituteur à Villars-sur-Glâne, expose ensuite d'une manière distinguée la méthode de chant que M. Helfer, instituteur à Fribourg a enseignée l'été dernier au cours normal d'Hauterive.

Quant à la méthode de dessin dite genevoise, elle a été exposée par votre serviteur qui, à défaut d'autre talent, y a mis toute sa bonne volonté.

Le temps faisant défaut, ces deux leçons ont été très courtes et se sont ressenties de la précipitation qu'ont dû apporter les maîtres improvisés dans leur enseignement.

L'exposition de ces deux méthodes d'enseignement, si rationnelles, sera au reste reprise et continuée dans nos futures conférences.

Enfin, la partie laborieuse de notre réunion pédagogique est close par une déclamation de M. Marguet, instituteur à Vuisternens :

Les adieux de Michel, dernier comte de Gruyères

A midi et demie, tout le monde quitte joyeusement le Pensionnat pour se rendre à l'Hôtel des Maçons, où M. Delley nous avait préparé un excellent dîner. Ayant été lui-même instituteur, il savait pertinement que les séances laborieuses de nos conférences ouvrent l'appétit ; c'est pourquoi il a bien fait les choses et mérite ici nos meilleurs remerciements.

A noter le discours de M. l'inspecteur Perriard, charmante improvisation où personne n'est oublié, depuis Monsieur le Directeur de l'Instruction publique jusqu'aux instituteurs qui forment l'assemblée.

Monsieur l'Inspecteur des écoles de la ville de Fribourg boit à la solidarité du corps enseignant. Excellentes paroles qui ont produit un bon effet.

Sur la fin, alors que l'entrain commençait à diminuer, la voix grave du canon annonçait au pays que le Grand Conseil avait voté la création d'une Faculté de Sciences à l'Université de Fribourg.

Je n'entreprendrai pas, Monsieur le Rédacteur, de vous dépeindre l'enthousiasme de l'assemblée. E. Brunisholz, *Secrétaire.*